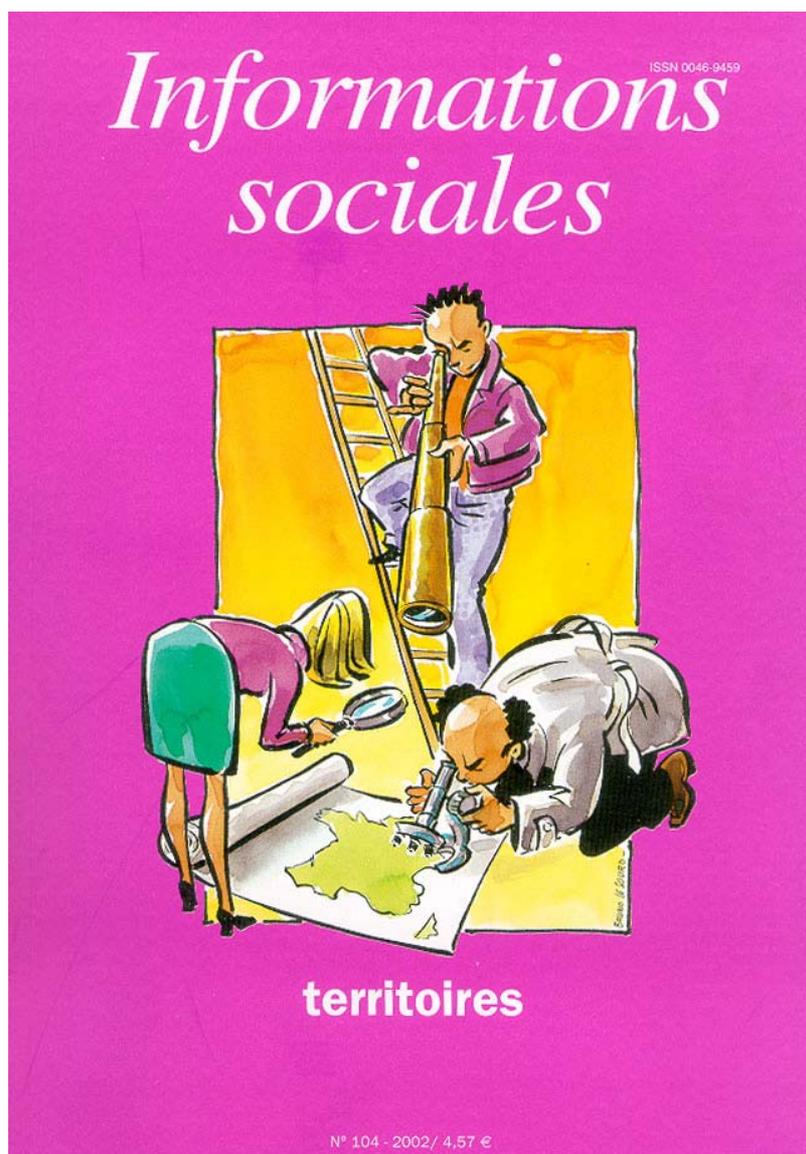


EXTRAIT DE



Sous l'effet des mobilités, une ville qui ne fait plus société ?

Renaud EPSTEIN

Depuis quelques années le terme de "mobilités" se substitue à celui de "déplacements". Cette évolution terminologique est nette, tant du côté de l'action publique que de la recherche en sciences sociales. Elle renvoie à des changements assez radicaux des pratiques sociales et territoriales. En France comme dans l'ensemble des pays occidentaux, la mobilité s'impose comme une caractéristique structurante des sociétés avancées¹.

Explosion des mobilités et menace d'une ville déliée

Face à des besoins exprimés en termes de déplacements, les politiques publiques de transports apportaient des réponses en termes d'équipement. Il revenait alors aux ingénieurs de construire des infrastructures (routes, voies de chemin de fer, aéroports), de mettre en place puis de gérer des réseaux. Cette logique d'action était d'autant plus pertinente que les pratiques de déplacements se caractérisaient par une forte régularité. Les allers - retour entre le domicile et le lieu d'emploi ont en effet longtemps représenté une très large part des déplacements du quotidien. Par ailleurs, la spécialisation fonctionnelle des territoires rendait prévisibles les déplacements qui n'étaient pas liés au travail. Cette approche s'est progressivement épuisée, sous l'effet d'une explosion des déplacements et d'une individualisation croissante de ceux-ci dans un contexte de diffusion de l'automobile, de périurbanisation, et de fragmentation des structures familiales et des temps sociaux...

Sous l'effet de cette mobilité généralisée, les phénomènes économiques et sociaux tendent à s'inscrire dans des échelles multiples, transcendant tous les périmètres institutionnels. L'action publique s'en trouve directement interrogée. L'idée même d'un « territoire pertinent » pour organiser le gouvernement est de plus en plus contestable. D'un côté, les Etats nations sont déstabilisés par un mouvement de globalisation fondé sur la libre circulation des hommes, des biens, des informations et des capitaux ; de l'autre, les initiatives locales tentent désespérément de rapprocher le « pays institutionnel » du « pays réel », au travers d'un double mouvement de rapprochement (quartier) et d'éloignement (pays et agglomération).

La déstabilisation de l'action publique à laquelle conduit l'explosion des mobilités ne se limite pas à une question institutionnelle. Elle concerne l'ensemble des registres sectoriels, de l'environnement à l'économie en passant par le social. Comment concilier une hyper mobilité, largement fondée sur l'automobile, et la préservation de la qualité environnementale et du cadre de vie ? Comment éviter la désertification économique des

¹ URRY J., *Sociology beyond societies*, Routledge, 2000

territoires disposant des atouts les plus limités dans un contexte de volatilité croissante des implantations des entreprises et des hommes ? Comment préserver l'unité des sociétés locales alors que l'ancrage des individus dans les territoires devient de plus en plus aléatoire ?

C'est sur le plan social que les questions posées par le développement des mobilités apparaissent les plus cruciales. Le lieu d'emploi est de moins en moins déterminant dans les choix résidentiels, d'autant moins que les ménages comprenant deux actifs (et donc généralement deux lieux de travail) ont fortement cru avec l'emploi féminin. A l'intérieur d'un bassin d'emploi, les choix résidentiels sont relativement ouverts, avec pour corollaire l'amplification des dynamiques de spécialisation sociale des territoires. La ségrégation urbaine n'est pas nécessairement synonyme de fragmentation sociale, d'une disparition des liens entre individus et groupes sociaux. Comme l'ont montré les travaux fondateurs de la sociologie urbaine réalisés à Chicago dans les années 1920, des quartiers spécialisés socialement jouent des « fonctions » différenciées dans les itinéraires sociaux et résidentiels². Les groupes sociaux localisés dans des quartiers distincts d'une ville ségréguée se trouvent alors reliés par des interdépendances multiples (on parle alors de « ségrégation associée »). L'explosion des mobilités de toutes natures (tant quotidiennes que résidentielles) change la donne, en recomposant les liens entre territoires. La proximité spatiale peut alors s'accompagner d'une disparition des relations fonctionnelles entre territoires à l'intérieur d'une agglomération, et donc entre les groupes sociaux qui y résident. La « ségrégation associée » traditionnelle menace alors de se transformer en « ségrégation dissociée »³.

Certains auteurs vont même jusqu'à parler de phénomènes de « sécession urbaine »⁴ de la part des classes moyennes, qui se replieraient sur des espaces privatisés pour se protéger des couches populaires. Une vaste littérature souligne les mécanismes réciproques de repli sur leur quartier qui affectent ces mêmes catégories populaires. La mobilité de certaines catégories de la population déboucherait donc sur des comportements de retrait dans des lotissements (à défaut de véritables « communautés protégées » comme il en existe en Amérique), quand la faible mobilité d'autres groupes sociaux aboutirait à un même repli sur des quartiers de relégation. Ces deux points de vue se rejoignent pour annoncer une même menace, celle d'une ville dont les parties se délieraient, bref d'une ville qui ne ferait plus société.

Nouveaux territoires, nouveaux liens

Une ville qui ne ferait plus société... la formule a le mérite de souligner que les liens sociaux s'inscrivent dans l'espace, que la « cohésion sociale » ne renvoie pas qu'à des échanges économiques (directs dans la sphère de la production, ou indirects par le biais de mécanismes de redistribution), mais aussi à de multiples autres formes d'échange qui s'opèrent dans des zones résidentielles, dans des équipements publics ou privés, dans des espaces publics, etc. Cette formule définitive est pourtant discutable. Tout comme le sont les

² GRAFMEYER Y., JOSEPH I., *L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1977

³ DAMETTE F., BECKOUCHE P., *La métropole parisienne: système productif et organisation de l'espace, 2001 Plus*, n°20/21, 1990

⁴ JAILLET M.C., DONZELOT J., (dir), *La nouvelle question urbaine*, collection "Recherches", éditions du PUCA, 2001

analyses sur lesquelles elle se fonde, qui ne résistent pas toujours à la tentation d'une approche misérabiliste des pratiques populaires⁵.

Une approche plus compréhensive renvoie une image nettement différente. D'une part, l'analyse des pratiques sociales de différents groupes sociaux conduit à révéler l'émergence de nouveaux territoires spécialisés sur des fonctions relationnelles. Cette spécialisation spatiale peut être durable (zones commerciales et de loisirs) ou éphémère (à l'image des raves⁶, qui transforment le temps d'une nuit des lieux abandonnés en espaces de fêtes), s'inscrire dans l'espace physique ou s'en délier par la grâce des nouvelles technologies de l'information (communautés virtuelles de l'internet⁷). Les espaces ainsi considérés sont le plus souvent périphériques en regard de l'organisation traditionnelle de la ville. Y accéder suppose donc un déplacement, corporel ou virtuel dans le cas du « cyberspace ». Le développement des mobilités ne débouche donc pas uniquement sur des mécanismes de rupture des liens sociaux traditionnels, mais aussi sur l'émergence de nouveaux territoires spécialisés sur des fonctions de mise en relation.

D'autre part, si les inégalités sociales se traduisent dans des pratiques de mobilités différenciées, la relation entre les deux termes n'est pas linéaire. On comprend aisément le succès d'une telle représentation opposant une élite « nomade » composée de cadres pleinement inscrits dans l'économie globalisée, partageant leur vie entre Paris, New-York et leur résidence secondaire du Lubéron d'un côté, des laissés pour compte de la mondialisation enfermés dans des quartiers HLM à l'abandon de l'autre, et entre les deux, des classes moyennes dont les protections et les perspectives promotionnelles sont menacées par les logiques du capitalisme financier mondialisé, cherchant à prévenir ces menaces en se mettant à distance de ceux pour lesquels elles se sont avérées.

Ravers et SDF : compétences et territoires

Il suffit pourtant de décaler le regard, de ne plus se concentrer sur la seule dimension résidentielle pour réaliser que les mobilités des individus ne sont pas juste le décalque des inégalités sociales. Deux exemples en apportent l'illustration : les pratiques d'errance de certains SDF et la mobilité festive des jeunes qui se retrouvent au cœur de la nuit dans de lointaines périphéries des villes pour communier clandestinement autour de la musique techno. Dans les deux cas, des individus marqués par la précarité sociale s'avèrent extrêmement mobiles, sillonnant la France et l'Europe au gré des rencontres, des opportunités et des événements, développant ainsi de multiples ancrages territoriaux. La faiblesse de leurs revenus est alors compensée par des compétences réelles leur permettant de mobiliser des ressources diversifiées : recours à l'offre des politiques sociales (aides, hébergement...) et fraude dans les transports collectifs pour les errants, développement de

⁵ GRIGNON, C., PASSERON, J.C.. *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Seuil, 1989

⁶ Nées avec la musique techno, ces fêtes se caractérisent par l'investissement de lieux originaux (friches industrielles, hangars, champs...) et un refus affirmé des normes qui régissent les équipements collectifs dédiés à la fête que sont les clubs. EPSTEIN R., « Les équipements de la nuit à l'épreuve de la critique techno », *Les annales des Ponts et Chaussées*, n°99, Juillet-Septembre 2001

⁷ ETZIONI A., *The monochrome society*, Princeton University Press, 2001

systèmes de solidarité entre pairs pour les participants des fêtes techno (mutualisation des véhicules individuels, organisation de fêtes gratuites...)

La mobilité de ces groupes de jeunes (qui ne se recoupent que partiellement) a pu être vue comme une fuite face à des mécanismes de domination sociale et à leur intégration individuelle sous la forme d'une crise psychologique⁸. A l'inverse de cette approche critique, des défenseurs d'un relativisme absolu y ont vu le signe d'un nouveau fonctionnement social, fondé sur des communautés auto-référencées, des « tribus » librement choisies sur la base de sentiments partagés et de relations émotionnelles⁹. Là encore, les deux approches apparemment opposées se rejoignent pour décrire une société fragmentée, dont les parties tendraient à devenir mutuellement indépendantes.

L'actualité la plus récente invalide cette analyse. Si les pratiques des jeunes errants et des « ravers » aboutissaient à une véritable rupture avec le reste de la société, on ne devrait plus en entendre parler. Or c'est bien l'inverse qui se produit, avec une médiatisation qui a abouti à la répression des raves et à la pénalisation des pratiques d'errance¹⁰ ? Paradoxalement, l'apparition de mouvements s'opposant à la présence locale des errants et des regroupements techno témoigne de la persistance et du renouvellement des liens sociaux. Depuis quelques mois, les teknivals (grandes raves illégales s'étalant sur plusieurs jours et accueillant parfois plusieurs dizaines de milliers de participants) se trouvent confrontés à des collectifs d'habitants des territoires investis, se mobilisant pour obtenir des élus locaux et des représentants de l'Etat le départ des ravers. Ces comportements de « NIMBY »¹¹ témoignent de tensions liées à l'usage du territoire, qui sont elles-mêmes la preuve de la persistance de relations.

Les exemples qui viennent d'être utilisés sont relativement marginaux et ne peuvent occulter l'existence de mécanismes structurels conduisant à l'affaiblissement des relations entre certains territoires et groupes sociaux traditionnellement liés par les sphères productive et résidentielle. Ils invitent cependant à un renouvellement de l'analyse des relations entre territoire, mobilité et dynamiques sociales, prenant en compte la diversité des formes et des lieux du lien social. Une telle évolution de l'approche analytique permettrait de renforcer l'utilité sociale de la sociologie urbaine, à un moment où celle-ci se complet dans la double dénonciation des pratiques des classes moyennes et du renoncement politique face aux forces du marché. Identifier et analyser l'émergence de nouveaux territoires spécialisés sur des fonctions de lien conduit, à l'inverse, à une réévaluation du rôle du politique dans la production de cohésion sociale et territoriale. Les politiques urbaines (aménagement, implantation d'équipements collectifs, gestion des espaces publics...) apparaissent alors en

⁸ CHOBEAUX F., *L'errance active*, ASH Editions, 2001

⁹ MAFFESSOLI M. *Le temps des tribus, Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Gallimard, 1988

¹⁰ La loi du 15 novembre 2001 sur la sécurité quotidienne a mis fin à une période de relative tolérance à l'égard des raves, et notamment –sinon exclusivement- de leur manifestation la plus radicale (la free party). Cette logique répressive est prolongée par le Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure présenté le 16 juillet 2002 à l'Assemblée Nationale, qui affiche par ailleurs l'intention de « mieux réprimer des comportements qui affectent particulièrement la vie quotidienne de nos concitoyens », expression large intégrant la mendicité et les rassemblements de jeunes dans les espaces publics.

¹¹ *Not In My Backyard*, acronyme utilisé par les politistes américains pour décrire les mouvement s'opposant à la présence locale de populations ou d'équipements considérés comme source de nuisances

Sous l'effet des mobilités, une ville qui ne fait plus société ?

première ligne, pour permettre la coprésence pacifique de divers groupes développant des usages différenciés du territoire. ■